

Réorganisation territoriale de la DGCCRF : rappel du revendicatif de Solidaires et du contexte !

En matière d'organisation de la DGCCRF, le revendicatif que porte **Solidaires CCRF & SCL** se trouve dans la résolution « missions et organisations SCL-CCRF » adoptée au congrès d'octobre 2024.

*Pour accomplir pleinement ces missions et rendre un service de qualité à tous les usager-es, consommateur-trices et professionnel-les, **Solidaires CCRF & SCL** revendique :*

- ⇒ Une administration d'Etat réunie, rattachée à Bercy, avec des implantations présentes dans tous les départements, disposant des moyens et des effectifs suffisants pour l'exercice des enquêtes relatives à la concurrence, à la consommation et à la répression des fraudes, sans interministérialité ni interdépartementalité.*
- ⇒ Un cadre affecté par unité, de statut CCRF à minima du niveau d'Inspecteur Principal. Cette affectation doit se faire par redéploiement progressif des postes d'encadrement.*
- ⇒ Un minimum de 10 agent.es par structure*
- ⇒ Un pilotage national de notre action pour une homogénéité de l'application de la réglementation sur l'ensemble du territoire (doctrine nationale). Cette recentralisation du pilotage doit se faire par un redéploiement des effectifs, sans mobilité forcée.*
- ⇒ Une DGCCRF, service unifié de la protection des consommateurs et du contrôle des pratiques économiques des entreprises, rattachée au ministère de l'économie. Cette structure devra notamment intégrer les différentes autorités administratives indépendantes ayant ces missions dans ces domaines et les missions des autres ministères relevant de ce périmètre, y compris la sécurité sanitaire des aliments. Cela doit être accompagné des moyens et effectifs supplémentaires nécessaires. Elle s'appuiera sur un SCL renforcé, doté en effectifs et moyens suffisants, rattaché au ministère de l'Économie également.*
- ⇒ Des effectifs supplémentaires pour toute nouvelle mission.*
- ⇒ Pas de privatisation de missions.*
- ⇒ Le maintien du recrutement par voie de concours (pas de contractualisation).*
- ⇒ La réhabilitation de l'enquête et du métier d'enquêteur-trice et la fin de l'hégémonie des sacro-saintes statistiques.*
- ⇒ L'affectation de moyens à la Justice, et l'abandon des sanctions administratives.*

Cette résolution est publiée sur notre site internet ([résolution organisations et missions SCL-CCRF](#)) et nous avons rappelé la position **Solidaires CCRF & SCL** à la Directrice Générale avant la première réunion du 5 février 2026 ([Cf. Compte-rendu de la réunion du 5 février 2026](#)). Les raisons pour lesquelles nous sommes persuadé.es que c'est cette organisation qui est la plus adaptée sont développées dans la résolution.

Pour rappel le Bureau National du syndicat est chargé de porter entre les 2 congrès les positions qui y sont adoptées. C'est donc avec cette organisation en ligne de mire que nous participons aux discussions en cours, avec comme objectif, la sortie de la REATE et donc de l'interministérialité qui représente une source de désorganisation majeure dans le travail mais aussi dans la vie des collègues au travail.

Le contexte social et politique

Une réorganisation de la DGCCRF telle que **Solidaire**s la porte nécessite :

- un rapport de force politique favorable et un changement d'orientation avec la volonté d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des services publics ;
- une politique de justice fiscale, sociale et environnementale au service de toutes et tous et non pas pour favoriser des baisses de contributions des plus riches ;
- la mobilisation de nos concitoyen.nes pour pousser ce projet ;
- la mobilisation de tous et toutes les agent.es de la DGCCRF derrière ce projet et dans l'action.

Force est de constater que ces éléments ne sont pas réunis aujourd'hui pour aboutir au projet tel que nous le voulons.

Le positionnement de **Solidaires CCRF & SCL dans les discussions actuelles**

Dans le cadre de la Mission « État efficace », le Premier ministre veut « Réorganiser le réseau territorial de la direction générale de concurrence de la consommation et de la répression des fraudes ». Les propositions devaient se baser sur les recommandations des rapports d'inspection notamment celui de la Cour des comptes du 10 janvier 2025.

Plusieurs scénarios sont envisageables.

Celui qui modifierait le moins l'architecture actuelle de l'ATE en s'inspirant de l'expérience des « services réunis Doubs-Haute-Saône-Territoire de Belfort » consisterait à réunir les services CCRF présents en DDETS-PP à ceux présents dans la DDPP d'un département voisin, afin d'atteindre une masse critique sans remettre en cause l'existence des DDI. (NB scénario 1)

Un autre schéma consisterait à remonter toutes les compétences d'enquête au niveau régional. Les DREETS abriteraient ainsi 11 services régionaux d'enquête et de contrôle. Des implantations au niveau infrarégional pourraient être maintenues, sur le modèle du SNE. Cette exception aux principes de l'organisation déconcentrée est cohérente avec le fait que la compétence développement économique relève du niveau régional. (NB scénario 2)

D'autres schémas organisationnels plus ambitieux peuvent être envisagés. L'un consisterait à faire de la DGCCRF un opérateur national d'enquête anti-fraude, sur le modèle du SNE. Dans ce schéma, le SNE absorberait le réseau de la DGCCRF pour devenir un opérateur sous la tutelle de la DGCCRF, qui conserverait ses autres fonctions. L'implantation locale serait revue en fonction des bassins d'activité. (NB scénario 3)

Si le 3^{ème} scénario consiste à sortir de la REATE, en contrepartie il y aurait une fermeture des petites structures et une généralisation des circonscriptions de contrôle à l'échelle régionale ou supra-régionale, voire nationale. De plus, cette option ne comporte, à l'instar des autres scénarios, aucun recrutement possible. Enfin, il semble qu'elle ne soit portée par aucun des ministères concernés.

Le 2^{ème} scénario semble être celui retenu par notre DG et notre ministère.

Si cette option ne correspond pas entièrement à ce que nous souhaitons, elle représente plusieurs avancées :

- Une sortie des Directions Départementales Interministérielles et un rattachement hiérarchique à l'échelon régional. A défaut d'une cohérence nationale, il y aura au moins une cohérence régionale au sein du réseau CCRF
- Un éloignement du pouvoir des préfet.es. Actuellement les préfet.es. de département sont les autorités hiérarchiques des collègues en direction départementale. Avec la réforme qui est proposée, ce serait les préfet.es. de région. Si les préfet.es. de

département conserveront fort probablement une autorité fonctionnelle, celle-ci est plus faible qu'une autorité hiérarchique. Par ailleurs, il sera aussi possible de remonter aux préfet.es de région, via les directions régionales, les problèmes rencontrés avec les préfets de département ce qui n'est pas le cas actuellement. En outre, s'éloigner de la tutelle préfectorale n'est pas neutre dans le contexte politique actuel ou possible.

- On passe de 5 niveaux de décision aujourd'hui (DG - préfet de région - Pôle C - préfet de département - directeur-trice de DDI) à 3 (DG - Préfet de région - pôle C)
- Dans le cadre d'un travail au long cours, il sera plus simple de recréer une administration nationale de la CCRF en sortant les services CCRF des directions régionales que de sortir les services CCRF en même temps des DDI et de DRI.

Cependant nous avons conscience que ce projet de régionalisation présente différentes menaces :

- un regroupement des « petits » services CCRF de plusieurs départements avec la création d'unités interdépartementales.
- une régionalisation de certaines missions de sécurité, de la loyauté et de la protection économique du consommateur avec une spatialisation des agent.es.
- en lien avec le dernier point, la généralisation des « postes à profil » donc une diminution des mutations sur tableau.
- enfin toujours lié, une modulation des primes en lien avec les fonctions occupées notamment pour les postes ainsi régionalisés.

À noter que ces risques existent, au même niveau voire de manière plus importante avec le 1^{er} scénario qui est formulé par la Cour des comptes. D'autant que dans le rapport de la Cour des comptes figurent également la généralisation des postes à profil et du RIFSEEP.

Le 1^{er} scénario serait celui soutenu par le Ministère de l'Intérieur.

Cette proposition cumule les risques de la régionalisation tout en conservant les problèmes des DDI.

Solidaires s'est positionné pragmatiquement pour le 2^{ème} scénario en considérant qu'une sortie complète de la REATE selon les modalités de la résolution du congrès n'est pas à l'ordre du jour. En appuyant la deuxième option, nous avons aussi considéré que la priorité était de peser dans un rapport de force face au Ministère de l'Intérieur en appuyant la proposition du nôtre.

Enfin, **Solidaires** ne donne pas un blanc-seing à notre DG et Ministère. Nous avons fortement défendu et nous continuerons de défendre :

- le maintien de tous les sites et des missions exercées au plus près des entreprises et consommateurs permettant la meilleure connaissance du tissu économique local et des problématiques ;
- l'absence de mobilité géographique obligatoire pour les agent.es de la DGCCRF ;
- la lutte contre la dégradation des conditions de travail liée par exemple à des déplacements supplémentaires imposés qui aggraveraient le risque routier et seraient incompatibles avec la vie personnelle de l'agent ;
- le redéploiement des effectifs vers les petits départements, ce qui n'a pas toujours été le choix politique fait par la Direction Générale ces dernières années puisque d'autres services ont vu leurs effectifs largement augmenter;
- l'amélioration des conditions de travail et du temps consacré à l'enquête en revenant à une gestion RH adaptée, ce qui passe par la sortie du périmètre SGCD.

Solidaires a aussi rappelé à la directrice générale lors de la réunion du 5 février son opposition à la généralisation des postes à profil et de la mise en place du RIFSEEP et de toute modulation des primes selon la fonction occupée. Et nous mettrons tout en œuvre pour l'en empêcher, quel que soit le scénario retenu !